

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **21e jour du mois de mai 2019**, à la Salle du Conseil, à compter de 16 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Est absent :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

2019-162
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

2019-163
ACQUISITION DU 131A, RUE LAROCHELLE À ASBESTOS

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos projette faire un parc municipal incluant une plage dans le secteur des Trois-lacs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos fasse l'acquisition pour un montant de 240 000 \$ de la propriété située au 131 A rue Larochelle à Asbestos, soit le lot 3 172 378 du Cadastre du Québec, tel que montré à la figure suivante;



QUE la transaction comprend les électroménagers, les trois bacs roulants, les luminaires ainsi que le quai, à l'exception de la laveuse à linge;

QUE la Ville d'Asbestos entend prendre possession de la propriété le 1^{er} juillet 2019;

QUE le maire et la greffière sont autorisés à signer tous les documents relatifs à l'acquisition pour et au nom de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

2019-164

APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE CONTRAT - APPEL D'OFFRES 2019-004 - RÉFECTION DES RUE MANVILLE OUEST, MORRILL, ST-JEAN-BAPTISTE, NOËL ET GOUDREAU

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur le site SEAO pour des travaux d'infrastructure dans le cadre de la réfection de parties des rues Manville Ouest, Morrill, St-Jean-Baptiste, Noël et Goudreau;

CONSIDÉRANT que 7 (sept) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 28 mars 2019;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit :

| Soumissionnaire | Prix (avec taxes) |
|-------------------------------------|-------------------|
| T.G.C. inc. | 2 317 028,14 \$ |
| Les Constructions de l'Amiante inc. | 2 527 515,84 \$ |
| Sintra inc. région Estrie | 2 560 493,25 \$ |
| Groupe Gagné construction inc. | 2 649 000,00 \$ |
| Excavations Tourigny inc. | 2 733 692,91 \$ |
| Eurovia Québec construction inc. | 2 752 899,39 \$ |
| La Sablière de Warwick Itée | 2 871 466,13 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos octroie le contrat de travaux d'infrastructure dans le cadre de la réfection de partie des rues Manville ouest, Morrill, St-Jean-Baptiste, Noël et Goudreau à l'entreprise T.G.C. inc. et ce pour le montant inscrit à la soumission soit 2 317 028,14 \$ taxes incluses.

Adoptée

2019-165

APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE MANDAT - APPEL D'OFFRES 2019-005 - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - INFRASTRUCTURES 2019

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour le contrôle des matériaux dans le cadre du projet infra 2019;

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 13 mai 2019;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit:

| Soumissionnaires | Prix (Taxes incluses) |
|-----------------------------------|------------------------------|
| Protekna Services Techniques inc. | 39 626,13 \$ |
| Englobe Corp. | 41 460,85 \$ |
| FNX-Innov inc. | 54 461,36 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos octroie le mandat de contrôle des matériaux pour le projet infra 2019 à la firme Protekna Services Techniques inc. pour le montant inscrit à la soumission soit 39 626,13 \$ ce montant incluant les taxes.

Adoptée

2019-166

APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE MANDAT - APPEL D'OFFRES 2019-006 - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - TRONÇON 2 BOULEVARD SIMONEAU

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour le contrôle des matériaux dans le cadre du projet infra 2019;

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 16 mai 2019;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit:

| Soumissionnaires | Prix (Taxes incluses) |
|-----------------------------------|------------------------------|
| Protekna Services Techniques inc. | 13 576,82 \$ |
| Englobe Corp. | 14 255,47 \$ |
| FNX-Innov inc. | 18 523,62 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos octroie le mandat de contrôle des matériaux pour la réfection du tronçon 2 du boulevard Simoneau à la firme Protekna Services Techniques inc. pour le montant inscrit à la soumission soit 13 576,82 \$ ce montant incluant les taxes.

Adoptée

MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2019-106 : CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE D'ASBESTOS INC. - CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ASBESTOS DANS LE CENTRE D'INNOVATION MINIÈRE DE LA MRC DES SOURCES (CIMMS) - DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

La greffière dépose aux membres du Conseil un procès-verbal de correction de la résolution 2019-106, et ce afin que la contribution apparaisse de façon annuelle et non mensuelle.

**2019-167
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée à 16 h 47.

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

Me Marie-Christine Fraser, greffière